

Contrats d'assurance-vie et de capitalisation : une fiscalité évolutive lors des retraits

Les contrats d'assurance vie et de capitalisation permettent de capitaliser en franchise d'impôt. Autrement dit, les intérêts générés ne deviennent imposables qu'à partir du moment où un rachat est opéré au cours de l'année.

Qu'est-ce qui est taxé lors d'un rachat ?



Assiette et taux d'imposition optimisés :



CHIFFRES CLÉS

AU 30/06/2025

- CAC 40 : +4.21%
- Eurostoxx 50 : +8.78 %
- S&P 500 : -4.96 %
- Taux OAT 10 ans : +3.20 %



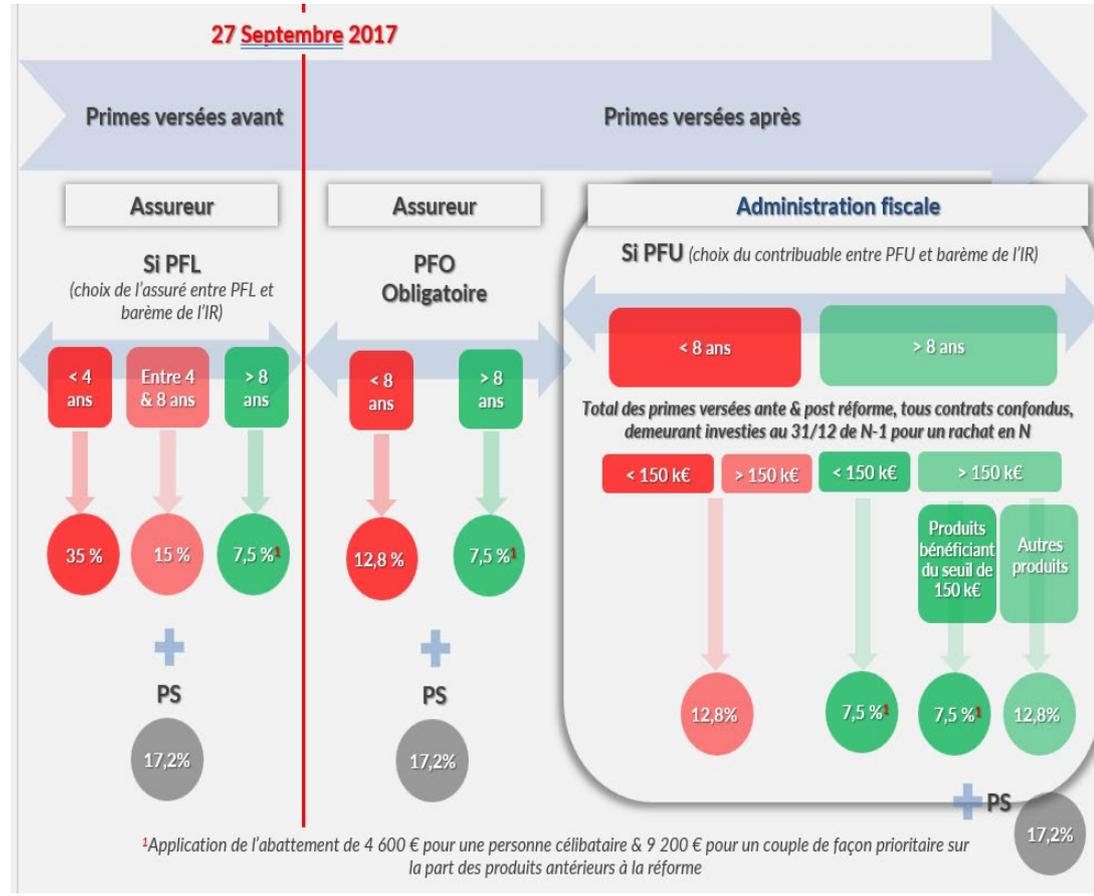
VANESSA PRIN
THIELEMANN

07 89 81 13 36
vanessa.prin@novalfi.com
www.novalfi.com

La fiscalité de l'assurance-vie dépend de plusieurs facteurs :



- la durée de placement des capitaux,
- la date de versement des capitaux,
- le montant des versements.



NOS EXPERTISES :